

F

Moncé en Belin : traversé par une ligne de chemin de fer sur laquelle les Moncéens regardent passer les trains... qui ne s'arrêtent pas ! Moncé, c'est une ville de plus de 3000 habitants (forte croissance de la population) qui n'est donc pas pourvue d'une gare, ni même d'un gymnase ! **Ne faudrait-il pas commencer par le commencement et investir sur des équipements prioritaires, compatibles avec le développement durable et vraiment attendus par la population ?**

G

Arnage: Ce projet de déviation est annoncé comme devant y alléger la circulation. On comprend les riverains qui, il est vrai, subissent un important trafic en particulier aux heures de pointe le matin et en fin d'après-midi. Ce sont près de 8000 véhicules par jour qui entrent et sortent d'Arnage par la route du Lude.

Dans ces conditions, comment se fait-il que des poids-lourds continuent de traverser le centre ville malgré l'interdiction aux 7.5 t en place à l'entrée sud ? Et pourquoi d'ailleurs n'abaisse-t-on pas cette interdiction à 3,5 tonnes ?

Encore une fois, commençons par le commencement. Faire en sorte que la loi soit respectée ne coûtera pas 10 millions d'euros !



H1, H2

Les Bois de Moncé et de St Hubert constituent un poumon vert au sud du Mans (et le seul à cette faible distance). Ces bois abritent le parcours de santé de St Gervais, et plus largement un grand nombre de chemins empruntés par les promeneurs, les cavaliers ou les vététistes. 2000 hectares sont classés en ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique). **Mais ceci n'empêche pas le Conseil Général d'envisager de goudronner cette zone.** On trouve même une ZNIEFF particulière de type 1 (repère H1 sur la carte) qui se retrouverait mitoyenne du projet de déviation. Il s'agit de la zone dite « Zone humide des étangs à l'est de Château Gaillard ». La DIREN (Direction Régionale de l'Environnement) a fait l'inventaire des espèces végétales qu'abrite cette zone. Parmi elles, plusieurs sont citées comme étant « protégées dans la région ou sur l'ensemble du territoire national ». Mais la DIREN reconnaît aussi sur son site Internet que « l'inventaire zoologique du secteur (Bois de Moncé) reste à effectuer ».

Il est quand même surprenant de constater qu'on puisse lancer de tels projets sans avoir la pleine connaissance de la richesse naturelle du milieu impacté !!!



I

Le dépôt pétrolier Total est classé « SEVESO AS ». Ceci distingue les sites industriels ayant les activités les plus risquées. Il a une capacité de stockage de 65 000 m³. Installé en bordure des bois de Moncé, il n'est pas neutre pour l'environnement. Demandez aux riverains de ce dépôt, ils vous parleront des odeurs de dégazage qui s'échappent des cuves et qui ne sont pas si rares.

La forêt a déjà payé son tribut. Ca suffit comme ça !

J

A Saint Gervais non plus, les conséquences de la déviation ne seront pas des plus agréables. On constate que le tracé prévisionnel arrive sur la route du Lude exactement en face de la route du Plessis. Cette petite route n'est pas conçue pour absorber une augmentation du trafic. Et pourtant des véhicules additionnels l'emprunteront pour rejoindre au plus court la route de Tours en traversant les bourgs de St Gervais et Laigné. Avec quelles conséquences ? Encore une question ouverte !



Grain de Sable et Pomme de Pin

Le 26 juin 2008, une nouvelle association locale est née : « **Grain de Sable et Pomme de Pin** ». Elle a pour but :

- de défendre l'environnement, tout particulièrement les espaces naturels,
- de défendre le cadre de vie des habitants,
- de promouvoir le développement durable.

En clair, notre objectif n'est pas l'opposition systématique mais d'avoir une attitude citoyenne constructive, de faire entendre la voix de citoyens qui ont une vision à long terme sur un sujet qui devrait rassembler tout le monde indépendamment des idées politiques des uns ou des autres.

Pour se faire entendre, Grain de Sable et Pomme de Pin a besoin de nombreux adhérents. **Venez nous rejoindre !**

Nos actions, notre ambition:

En trois petits mois 50 adhérents nous ont déjà rejoints. C'est dire si les sujets chauds du moment soulèvent l'interrogation.

Une sablière sur la Butte du Vieux Mans et 8 hectares de goudron dans les bois de Moncé pour une déviation destructrice de l'environnement. Ces deux projets inquiètent à juste titre la population locale. Il nous faut nous mobiliser pour ramener à la raison nos élus et leur faire comprendre que le respect de l'Environnement est une notion réelle qui doit se concrétiser dans leurs décisions. **Ils sont censés prendre des décisions pour la France de demain, pas celle d'hier !**

Les actions entreprises jusqu'à présent:

- rédaction d'un dossier détaillé de présentation de ces projets
- rencontre avec différents élus
- interpellation des membres du Conseil Général
- participation au Comice Cantonal

Contacts :	Présidente :	Chantal Blossier,	tél. 02 43 42 55 37
	Vice président	Philippe Violante	tél. 06 66 26 57 32
	Secrétaire	Marianne Peyrat	tél. 02 43 42 29 06
	site internet	http://gspp.asso.st	
	adresse e-mail	contact@gspp.asso.st	

Les dossiers du moment :

Une déviation et une sablière dans les bois de Moncé. Nous n'en voulons pas. Voir pages suivantes.

Des alternatives constructives :

GSPP veut inciter les élus locaux et le Conseil Général à choisir des investissements qui s'inscrivent dans le développement durable. **Des idées sont déjà émises, nous attendons les vôtres.**

Un site Internet tout neuf !

gspp.asso.st c'est l'adresse du site de l'Association. Nous l'utilisons pour informer mais aussi pour recueillir vos avis.

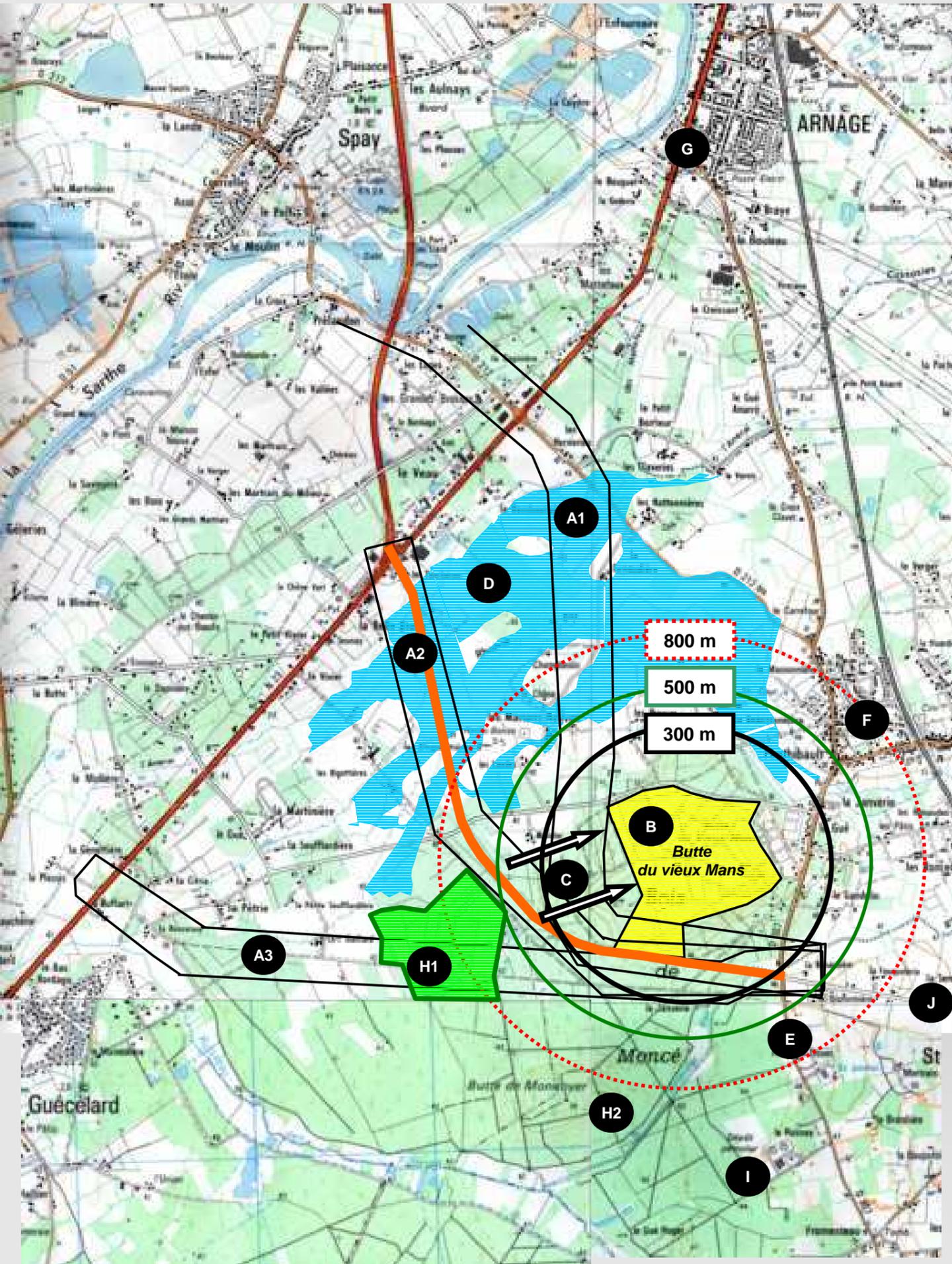
A noter: Assemblée générale

Le 12 décembre 2008, GSPP organise son assemblée générale (Salle Marcel Paul – Moncé en Belin – 20h30) à laquelle l'ensemble des adhérents sont conviés. Nous y présenterons toutes les actions menées depuis la création de **GSPP**.

Une raison de plus pour adhérer... vite !

Lettre d'information.

Pour rester informé sur ces dossiers abonnez-vous à la **lettre d'info GSPP** par e-mail. Enregistrez-vous sur www.gspp.asso.st



A1, A2, A3

Nos administrations de compétence (vous avez dit compétence ?) ont imaginé trois tracés pour la déviation. Chacun d'entre eux passe à côté du projet de sablière... Un hasard ? Sûrement pas ! Ce **projet privé** nécessiterait-il la présence d'une **route publique** de desserte ? **A n'en pas douter, la déviation arrangerait bien l'exploitant !**

NE MELANGEONS PAS CREDITS PUBLICS ET INTERETS PRIVÉS.

En chiffres: cette déviation c'est une longueur de **3700 m**, une emprise de **100 m** dans les bois pour qu'elle devienne, à terme, une 2x2 voies. C'est 8 hectares de surface goudronnée... et **10 000 tonnes de CO²** liées à sa construction. Un chiffrage incomplet évalue son coût à 8 millions d'euros. Il faudra plutôt en compter 12 à 15 selon nos estimations. En comparant aux 12 à 15 % de réduction de trafic attendus dans les traversées de Moncé et du sud d'Arnage, **ça fait cher le pourcent !!!**

Et tout ça pour rallonger le trajet jusqu'au nord d'Arnage de 3 km (+ 45%)... Pour un aller-retour quotidien c'est, pour chaque véhicule, 1300 km par an supplémentaires... et 250 kg de CO² dans la nature.

Pour mémoire, une « bonne » déviation, c'est 50% de trafic gagné. On en est loin !



B

Une sablière exploitée par le carrier GSM (Ciments CALCIA, groupe Italcementi). D'une superficie de 44 hectares sur la butte du Vieux Mans. Dix millions de tonnes sont à sortir sur 30 ans (vous avez bien lu !) Une mine d'or pour le particulier à qui appartient ce terrain... et pour GSM au passage. 60 camions par jour doivent sortir de cette sablière... et 60 camions doivent y entrer. Il n'y aura pas d'accès direct de la carrière à la déviation. Les camions devront emprunter les voies de désenclavement prévues à cet effet, ce qui fera pour les riverains 240 passages de camions par jour. Par où passeront-ils s'il n'y a pas de déviation ?

Les retombées pour Moncé en Belin ? Ca dépend de quoi on parle !

Pour l'aspect économique: des queues de cerises : 3 emplois et 90 000 € par an de taxe professionnelle pour la communauté de communes. Si on rapporte ce chiffre au coût de la déviation on arrive à 150 ans de durée d'amortissement pour le contribuable.

Pour les poussières par contre, les retombées sur Moncé et ses habitants seront substantielles ! (voir ci-dessous)

Par ailleurs, avant de pouvoir être expédié vers ses clients, le sable devra subir une opération de lavage, ce qui nécessitera de pomper dans la nappe phréatique, l'équivalent des pluies utiles sur la totalité des bois de Moncé et de St Hubert (soit au minimum 50 fois la superficie exploitée : imaginons que chacun en fasse autant, le niveau des nappes serait mis à mal).

C

Moncé se trouverait au nord-est de la sablière, donc sous les **vents dominants**. L'exploitation serait en hauteur (butte du Vieux Mans) par rapport au terrain environnant, elle serait donc d'autant plus exposée au vent qui décollera facilement le sable fin. **Et quid de la nuisance sonore des engins d'exploitation ?**



Question sans réponse jusque là...

D

Cette zone ombrée représente la surface recouverte par l'eau lors des inondations de 2000/2001. Une étude minutieuse a été conduite par un adhérent de **Grain de Sable et Pomme de Pin** et a permis d'obtenir ce relevé sur la base de témoignages fiables de nombreux riverains. La déviation passe au beau milieu de cette zone et ne pourra qu'aggraver le problème à la prochaine inondation. Dans cette zone tous les milieux humides sont interconnectés. La construction d'une déviation interrompra ces connections, privant ces milieux humides de leurs sources d'approvisionnement en eau (fossés, ruisseaux) en période sèche.

Cette surface abrite aussi bon nombre de zones humides en temps normal. Chaque promeneur peut s'en rendre compte : le long du tracé de ce projet routier, se succèdent les mares et les étangs. Entre deux pièces d'eau, on constate toute la faune et la flore habituelles de ces bois à quoi s'ajoutent les espèces aquatiques particulières (batraciens, amphibiens, ...)

Au total un écosystème très riche qui sera écrasé par les bulldozers...

De grâce, arrêtons les c... L'Homme a fait suffisamment de dégâts sur cette pauvre planète ! **Revenons à la raison et installons-nous dans une logique à long terme.**

E

La RD 307 ou « route du Lude ». C'est un trafic de **14 000** véhicules par jour dans Arnage, mais il n'en reste que 6 000 mesurés au sud de Moncé. Et c'est sur ce dernier chiffre qu'il faut appliquer les 12 à 15 % de réduction de trafic attendu. **Un bien faible gain comparé à ce que l'on obtient avec d'autres déviations efficaces.**